



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonction publique et réforme de l'Etat : fonctionnement

Question écrite n° 68868

## Texte de la question

Suite à la réponse parue au Journal officiel du 22 octobre 2001, M. André Aschieri appelle à nouveau l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur le sens de sa question n° 64735. Ainsi qu'il le précisait dans sa première question, il souhaite connaître les dispositions qui ont été prises au sein de l'administration de son propre ministère, et non celui de l'environnement, afin de répondre à un souci de développement durable. Le ministère de l'environnement propose aux administrations de l'Etat depuis plusieurs années déjà un programme dit de « verdissement de l'administration », c'est-à-dire l'intégration de préoccupations environnementales dans la gestion des achats, l'entretien du patrimoine, etc. Aussi, il souhaite connaître dans quelle mesure il a répondu concrètement, au sein de sa propre administration, à ce programme dont l'intérêt environnemental et financier n'est plus à souligner.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68868

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'etat

**Ministère interrogé :** fonction publique et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 novembre 2001, page 6428